



le Sort du Peuple collectif pour une démocratie réelle

LES ÉLECTIONS NE SUFFISENT PAS À FAIRE UNE BONNE DÉMOCRATIE

La démocratie électorale a promis « l'égalité des droits et des voix », « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Elle **n'a pas tenu ses promesses.**



Dans les faits, notre démocratie, fondée entièrement sur les élections, avantage les plus puissants et les plus riches : ceux qui ont un meilleur accès aux médias, aux financements, aux bons réseaux. Parce qu'elles occupent la totalité de l'espace politique, nos élections aggravent les clivages dans la société. Elles encouragent les logiques partisans, le dogmatisme, le court-termisme, la démagogie. Les assemblées élues sont très peu représentatives de la composition sociologique de la population. Les élus tendent à former une classe politique coupée du peuple.

Faute de réelle représentativité, de réelle délibération, les inégalités se creusent, le changement climatique s'emballe, des politiciens autoritaires accèdent au pouvoir, les droits et libertés sont attaqués, la paix est menacée.

NOTRE REVENDICATION : INTÉGRER LE TIRAGE AU SORT AUX INSTITUTIONS

Le tirage au sort est impartial et équitable. Il n'est influencé ni par les médias, ni par les promesses, ni par l'argent.

C'est pourquoi nous appelons à la mise en place d'assemblées tirées au sort représentant la société, sa pluralité et sa diversité. Ces assemblées tirées au sort auditionneront des personnes compétentes et mobiliseront l'**intelligence collective** pour résoudre nos problèmes. Elles permettront une **délibération authentique, libérée de l'entre-soi, des ambitions personnelles et de l'influence des lobbys**. Instituées à tous les niveaux de la société politique et fréquemment renouvelées, elles contribueront à construire une **culture civique à grande échelle**.

EST-CE BIEN RÉALISTE ?

C'est déjà une réalité. Depuis 20 ans, au Canada, en Allemagne, en Irlande, en Belgique ou encore en France, des assemblées tirées au sort ont été mises en place, aux niveaux local et national. En 2020, par exemple, les 150 membres de la Convention Citoyenne sur le Climat ont élaboré 149 propositions ambitieuses pour lutter contre le réchauffement climatique, dans un esprit de justice sociale. Ces propositions devaient être présentées « sans filtre » au Parlement ou peuple par référendum, mais elles ont été largement escamotées. **Les assemblées tirées au sort ne doivent plus être un gadget à la main des gouvernants. Elles doivent au contraire devenir de véritables institutions, capables de proposer des lois et de contrôler les pouvoirs élus, au service de l'intérêt général.**

POUVONS-NOUS RÉUSSIR ?

En France, comme dans de nombreuses autres démocraties, un grand nombre de citoyen·nes ont perdu confiance dans le système politique. La crise de régime actuelle rouvre le champ des possibles. Uni·es et mobilisé·es, nous pouvons obtenir une **modification de la Constitution**, afin d'y intégrer les assemblées tirées au sort, ainsi que de nouveaux droits politiques (RIC, droit de pétition, etc.).

Le suffrage universel fut une grande conquête démocratique des XIX^e et XX^e siècles ; le tirage au sort des représentants doit être une grande conquête du XXI^e siècle.

Vous pouvez vous emparer de cette revendication et la porter dans toute la société afin d'en faire un principe constitutionnel consensuel.

Des questions sur le tirage au sort ? :
lesortdupeuple.fr